

# LEGENDE

- Zones du PLU**
- Ua : Centralité de Moulleron-le-Captif
  - Ub : Urbanisation récente de la commune
  - Ueb : Zone économique de Beaupuy
  - Ueb : Zone d'équipement de Saint-Eloi
  - Ui : Zone d'équipement collectif à vocation de sports et de loisirs
  - Up : Espace urbain patrimonial
  - N : Zone naturelle
  - Nc : Espace à vocation d'accueil de campeurs et de personnes en habitats et constructions légères de loisirs
  - Ngv : Espace d'accueil des gens du voyage
  - A : Zone agricole
  - Ae : Activité économique au sein de l'espace agricole
  - Ap : Zone agricole protégée
  - ALb : Zone à urbaniser à vocation d'habitat - La Grimoire
  - ALc : Zone à urbaniser à vocation d'habitat - rue de Beaupuy
  - ALe : Zone à urbaniser à vocation économique
  - AUI : Zone à urbaniser à vocation médico-sociale

- Prescription surfacique**
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation - Zone non aedificandi
  - Orientation d'Aménagement et de Programmation
  - Emplacement réservé
  - Secteur de majoration des logements locatifs sociaux au titre du L151-28.2° du CU

- Prescription linéaire**
- Linéaire commercial protégé au titre du L151-16
  - Marge de recul de 75m par rapport à la route

**Espaces et éléments contribuant aux continuités écologiques et à la Trame Verte et Bleue**

- Sous-trame aquatique et milieux humides**
- Zone humide à protéger au titre du L121-23 du CU
- Sous-trame forestière et bocagère**
- Boisement à protéger pour motif écologique au titre du L151-23 du CU
  - Espace Boisé Classé au titre du L113-1 du CU
  - Terrain cultivé à protéger au titre du L151-23 al. 2 du CU

- Prescription linéaire**
- Haie à protéger pour motif écologique au titre du L151-23 du CU devant être compensées
  - Haie à protéger pour motif écologique au titre du L151-23 du CU pouvant compensées
  - Cours d'eau identifié au titre du L151-23 du CU


- Prescription ponctuelle**
- Arbre à protéger pour sa valeur écologique et/ou paysagère au titre du L151-23 du CU

- Protection et évolution de l'espace rural**
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre du L151-11 du CU
  - Bâtiment d'intérêt patrimonial à protéger au titre du L151-19 du CU

- Information surfacique**
- Parcelles**
- Parcelles
- Bâti**
- Bâti dur
  - Bâti léger
- Hydrologie**
- Surface hydrologique

**Tableau des emplacements réservés**

N°ER	Objet de l'emplacement réservé	Destinataire	Surface en m²
n°1	Extension de l'école	Commune	86
n°2	Road-point du Sentier	Commune	4740
n°3	Chemin dans piéton entre l'arrière du Pré et la ZA de Saint-Eloi	Commune	2458
n°4	Giratoire pour entrée secteur de Beaupuy	Commune	3678
n°5	Élargissement trottoir rue de Beaupuy	Commune	147
n°6	Emprise de la future voie du secteur de la Grimoire	Commune	5663
n°7	Piste cyclable entre de Venansault	Agglomération	4908
n°8	Chemin piéton ZAC de la Grimoire à Saint-Eloi	Commune	727
n°9	Chemin piéton	Commune	237
n°10	Accès rue principale	Commune	186



**La Roche-sur-Yon agglomération**  
Département de la Vendée

**COMMUNE DE MOUILLERON-LE-CAPTIF**

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

**Projet de modification simplifiée n°1-1**

Mise à disposition du public du 09/01/2023 au 10/02/2023

Projet approuvé en date du 29/03/2023

**4.2.1 Règlement graphique**  
**Planche commune**  
**Echelle 1/8000**